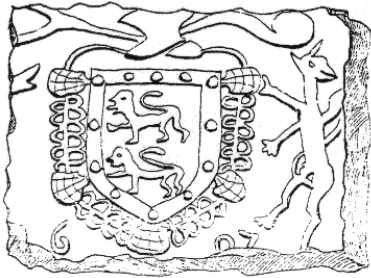


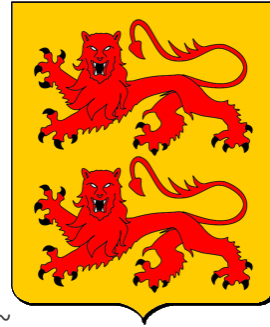
Famille de CAZILLAC

Armes : d'or à deux lions (ou lionceaux) rampants de gueule à bordure de sinople chargée de huit besants d'or. Ces armes sont semblables à celles de la branche COMBORN. <http://limousin-marche.forumactif.com/t5452-comte-comborn>

CAZILLAC



COMBORN



Héraldisme

Fief Comtal

Description du Blason : d'or à deux lions léopardés de gueules.

Étymologie : combor qui signifie « barrage »

Vers l'an 800, CAZILLAC est le chef lieu d'une vicairie (sorte de subdivision du Comté) qui occupait toute la partie Nord de la Dordogne en Quercy depuis Tauriac à l'Est jusqu'à Souillac à l'Ouest. Cela correspond aux actuels cantons de Souillac et Vayrac.

Cette vicairie servait de frontière avec celles du Limousin. Au sud de la Dordogne, la vicairie d'Alvignac lui faisait face.

Vers 900 – 930 l'affaiblissement du pouvoir Carolingien transforme les vicaires qui n'étaient que les lieutenants des comtes, en vicomtes et qui vont rendre leur pouvoir héréditaire.

Le premier comte de Quercy et de l'Albigeois identifié est IMMON vers 767 mis en place par Pépin le Bref.

Vers 823, son successeur est le comte du Quercy, RAOUL (+ 842) et sa femme Aïga (+856) qui eurent 6 enfants et résident à SARRAZAC où ils ont un domaine avec monastère. Raoul veut qu'on l'y enterre. Ils ont un domaine à CONDAT. Parmi ces six enfants, Raoul (+866) archevêque de Bourges fondateur de l'abbaye bénédictine de BEAULIEU en Dordogne et Godefroy I qui continue la lignée des comtes de Quercy. Les castrum de TURENNE et CAZILLAC sont alors bien identifiés.

Vers 870, le titre de comte de Quercy apparaît ensuite chez BERNARD II dit le Veau, fils de RAIMOND I, Comte de Toulouse. Le titre de comte de Quercy rentre désormais dans la lignée des Comtes de Toulouse.

Le sud du Bas Limousin et Beaulieu (Dordogne) paraissent s'être trouvés dans une situation spéciale. L'abbaye de Beaulieu fut fondée par un Turenne sur un territoire appartenant à cette famille. Or Turenne avait sa propre dynastie comtale et un statut particulier. D'autre part, les comtes de Toulouse qui étaient Comtes de Quercy avaient des intérêts dans la région de Turenne et Beaulieu.

Trois chartes latines de l'abbaye de Tulle de 941, 944 et 945 mentionnent qu'il existait bien un lieu nommé Exellodunum dans la vicairie de CAZILLAC. Si l'on peut admettre que Puy d'Issolud à une dizaine de kilomètres de Cazillac était bien Exolludunum, il n'est nullement écrit dans ces chartes que Puy d'Issolud fût Uxellodunum.

Vers 980 apparaissent les vicomtes qui sont installés à TURENNE et qui sont à l'origine des 3 familles de vicomtes du Bas-Limousin, les COMBORN, les TURENNE et les VENTADOUR. Une branche des COMBORN est comte de TURENNE au 9^{ème} et 10^{ème} siècle.

Au X^{ème} siècle, **BERNARD** apparaît dans le Haut-Quercy en tant que vicomte et comme auxiliaire du pouvoir comtal détenu par le comte de POITIERS. Les (onze branches de) BERNARD sont les cadets de COMBORN et vont se disperser sur tout le Bas-Limousin. Une branche va se lier à la famille de QUERCY-TURENNE.

Nous retrouvons tous ces patronymes dans la Maison de LIMOGES aux 9^{ème} et 10^{ème} siècles. Cette branche BERNARD est proche de celle de la Maison de ROUERGUE qui donnera les Comtes de TOULOUSE

Ce sont sans doute les TURENNE qui installent à CAZILLAC une famille appelée BERNARD qu'on retrouve aussi à Malemort, à Tulle, à Turenne et à Martel.

Après l'an mille les BERNARD prennent les noms de lieux où ils se sont installés et elles le font précéder de la particule.

La seigneurie de CAZILLAC comprenait les paroisses de PAUNAC, SARRAZAC, CONDAT, CAVANHAC, STRENQUELS, LASVAUX, AYNAC, FLOIRAC et BEYSSAC en HAUT QUERCY.

(Sénéchaussée de MARTEL, Parlement de Guyenne et aujourd'hui département de la CORREZE)

Les seigneurs de cette maison ont constamment porté le nom de leur terre car cette seigneurie ou viguerie avait titre et rang dès le X^{ème} siècle puisqu'elle figure dans les chartes du Comte de Quercy, Raoul, de l'an 923 à 936.

Le seigneur le plus ancien est Frotard, comte de CAHORS.

Le château de CAZILLAC était primitivement un fief des évêques de CAHORS. Ces évêques le cédèrent au XII^o siècle aux vicomtes de BRASSAC (ou CALVIGNAC ?). Un peu plus tard, les membres de cette famille le vendirent au vicomte de TURENNE à l'insu de l'évêque de CAHORS ; l'affaire s'arrangea et l'évêque de CAHORS reconnut pour nouveau vassal le vicomte de TURENNE qui en 1190, alla trouver avec son fils BOSON pour lui faire hommage dans l'église de ROCAMADOUR.

Les seigneurs de CAZILLAC ont toujours rendu hommage aux vicomtes de TURENNE et leur territoire (fief franc et libre) était totalement enclavé dans la vicomté.

Après la prise du château par la compagnie anglaise de Ramont del SORT en 1390, le vicomte de Turenne ordonne la démolition du château.

Cette seigneurie était en charge de porter ombrage aux vicomtes de TURENNE. A tel point qu'en 1411, le vicomte de TURENNE demanda au Roi de France CHARLES VI la démolition du château.

L'ordre ne sera pas exécuté par le Baron de CAZILLAC demeurant à NOAILLES. La forteresse sera néanmoins définitivement abandonnée.

La seigneurie devient baronnie de CAZILLAC, confirmée en 1465. Elle fut toujours dans la mouvance de la couronne et jouissait du droit de haute, moyenne et basse justice.

Plus tard, la terre de CAZILLAC sera vendue le 3 mars 1689 au Duc de BOUILLON, vicomte de TURENNE, pour 66 000 Livres par François VOISIN époux de Marie-René de Blaigny, Cessac, Cazillac, Marquise de Milhars.

Les barons de CAZILLAC, relevant de la couronne, étaient aussi indépendants vis à vis des vicomtes de TURENNE, que ceux-ci restèrent indépendants du royaume de France jusqu'à la vente de la vicomté au Roi Louis XV le 8 mai 1738. Son territoire était estimé à 80 km sur 50 km avec 18 000 feux ou 80 000 habitants. Aussitôt après l'acquisition royale, le château de CAZILLAC fut démantelé ; des ouvriers venus depuis SARLAT, furent chargés de détruire tous vestiges seigneuriaux. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un donjon isolé, que le temps et les habitants ont essayé de faire disparaître. C'est en 1954, année mariale, que cette tour retrouva un peu de sa célébrité par l'élévation de la statue de NOTRE DAME DE GRAND POUVOIR.

Après l'acquisition royale de 1738, la baronnie de CAZILLAC fut cédée le 02 mai 1748 avec toutes ses dépendances à Jean-Baptiste SAHUGUET d'AMARZIT, seigneur d'ESPAGNAC, brigadier des armées du Roi et son lieutenant général au gouvernement d'ISSOUDUN. Les héritiers le vendirent à leur tour le 24 décembre 1784 à Messire François, comte de MARQUEYSSAC, chevalier, seigneur de CROZE qui en conserva la concession et privilèges jusqu'à la Révolution.

Situation de la Baronnie de CAZILLAC dans la Sénéchaussée de MARTEL, du ressort du Parlement de BORDEAUX, de la Généralité de MONTAUBAN et dont le siège de l'Assemblée provinciale de Haute Guyenne était à VILLEFRANCHE de ROUERGUE lors des états généraux de 1789 :

- CAZILLAC : Seigneur, M. de MARQUEYSSAC de CROZE ; 142 feux ; 793 habitants
- LASVAUX : Seigneur, M. le Marquis de CAZILLAC ; 63 feux ; 309 habitants
- PAUNAC : Seigneur, M. de MARQUEYSSAC ; 20 feux ; 85 habitants
- STRENQUELS : Seigneur, M. de MARQUEYSSAC ; 78 feux ; 372 habitants
- SARRAZAC et Hôpital St JEAN : Seigneur, M. de MARQUEYSSAC ; 200 feux ; 1100 habitants
- BEYSSAC : 88 feux ; 465 habitants
- CAVAGNAC : Seigneurs, M. de GUISCARD, M. de la Ramade, M. d'Ulmet de la Tour : 120 feux ; 551 habitants
- CONDAT : 82 feux ; 375 habitants
-

La famille de CAZILLAC va connaître une descendance mâle de 1142 à 1665.

Le premier représentant fut Pierre Bernard I et le dernier François II de CAZILLAC-CESSAC, Marquis de MILHARS.

Le château de CAZILLAC fut pris par les Anglais en 1390 puis recouvert par les partisans du roi de France pendant la guerre de Cent Ans. La tour de Cazillac fut occupée par Faydit, seigneur de Tersac, lors d'un siège par les Anglais. On retrouve cette famille à CRESSENSAC à la même époque. Il est dit être « avec sa femme et son fils... ». On dit que plusieurs jours de suite des gens de Turenne et de Martel s'approchant de la tour lui criaient l'arrivée de secours. La forteresse convoitée à plusieurs reprises par les Anglais qui causaient des dommages aux récoltes et agressaient les populations, dut être démolie sur l'ordre du vicomte de TURENNE ; mais l'ordre n'avait pas été exécuté en 1411.

Bernard de CAZILLAC, résidait alors dans l'Albigeois (NOAILLES) et entreprenait l'accession à l'évêché du diocèse d'Albi. C'est lui qui avait promis de se charger de la démolition de la forteresse ; il n'en eut pas le temps car les Anglais la reprirent une troisième et dernière fois. Le château sera démoli en 1413.

Mais intéressons-nous à Bernard de CAZILLAC.

Bernard de CAZILLAC – Evêque d'ALBI : 1434 - 1462

Bernard de CAZILLAC, deuxième fils de Bernard II, baron de CAZILLAC, seigneur de NOAILLES et d'ALAYRAC, licencié es décrets, était prévôt du Chapitre d'ALBI et prieur de Notre-Dame de FARGUES dans ALBI, lorsque le siège épiscopal de cette ville vint à vaquer au mois de septembre 1433, par la mort de Pierre NEVEU. Bernard appartenait à une famille qui avait fourni cinq cardinaux à AVIGNON : Bertrand de MONTFAVES (prononcer MONTFAVEZ), des PRES de MONTPEZAT, Guillaume I, Faydit, Guillaume II d'AIGREFEUILLE et qui ont contribué à l'élection de sept papes avignonnais de 1316 (Jean XXII) à 1378 (Clément VII).

Le chapitre des chanoines de Sainte Cécile d'ALBI voulant user de son droit, conformément à un récent décret du Concile de Bâle qui rétablissait les élections des évêques par les chapitres et abolissait les réserves pontificales, élut Bernard de CAZILLAC le **6 avril 1434** par 5 voix sur 13 (les autres voix s'étant réparties sur d'autres candidats). Il fut alors se faire reconnaître et consacrer dans

l'église des Cordeliers à Bâle le **12 février 1435**, par les évêques de Lectoure et de Lausanne. L'archevêque de BOURGES, consulté par le concile, confirmera la décision de Bâle.

Mais, à son retour, Bernard de CAZILLAC trouva un compétiteur en la personne de Robert Dauphin. Celui-ci, de la lignée des Dauphins d'Auvergne, apparenté aux Bourbons, déjà évêque de Chartres, à la sollicitation du Roi Charles VII son cousin, fut nommé par le pape Eugène IV au même siège en avril 1435 en usant du droit de réserve bien que ce droit fût aboli ; de sorte qu'il y eut en présence deux titulaires, revendiquant chacun pour lui le droit divin, et disposé à le faire triompher par la force terrestre. Déjà l'évêque légitime avait reçu l'obédience de ses diocésains et l'hommage de ses vassaux.

De retour en Albigeois au mois de juillet 1435, Bernard met à profit une absence de Robert DAUPHIN retourné dans sa famille en Auvergne pour s'emparer de COMBEFA et de la BERBIE . Aidé de Bertrand et de Guillaume de CAZILLAC ses frères, des Jean et de Raymond de CAZILLAC ses neveux, d'un grand nombre d'autres seigneurs et de gentilshommes du Nord-Albigeois (« ... Bernard de Cazillac attira à lui beaucoup de Noblesse d'Albigeois, de Quercy et de Rouergue ... Bertrand et Guillaume de Casilhac, ses frères ; Jean et Raymond de Casilhac, fils de Bertrand ; Jean, Vicomte de Montclar ; Mathelin Seigneur de Cardaillac ; le Seigneur de Bieduer (Bédurier) ; Flotard Seigneur de Bar, Chevalier ; le Seigneur de Villebrumier et Fromasis Salomon de Castairds (Castayrols ?) son frère ; Bernard de Tonnac ; Chiro de Monestier et ses deux fils ; le Prieur de Montclar ; Pierre et Aymard de Marsault, frères ; Barthélemy d'Albigeois (Albige) Seigneur de Mailloc ; Pons du Puy Seigneur de Canhac (Cagnac) ; Lucas d'Hébrard Seigneur de Lacourtade (il s'agit d'un Ebrail ou Hebrail des Seigneurs de Tonnac, Lacourtade ...) ; le bâtard de Landorre ; Pierre de Broquiers (Broquiès, Chevalier, Seigneur de Vensac ; Jean Berard (Bérail) Seigneur de Sayssac (Cessac) et de Milhars ; Pierre de Vignes, Chevalier, Seigneur de Verdier ; etc. ... Ils assiégèrent La Berbie, se rendirent maîtres de toute la ville d'Albi dont ils confièrent la garde à Guérin de Lescure avec défense d'y laisser entrer quiconque porterait des lettres du Pape ou du Roi.)

Bernard de CAZILLAC vint à bout de vaincre son rival qui avait appelé à son aide le fameux chef des routiers Rodrigue de VILLANDRANO (beau-frère du Duc de Bourbon) à la tête de 4 à 5 000 cavaliers. Appuyé par des troupes royales et des sénéchaux de Toulouse et Rouergue, Robert DAUPHIN a aussi des partisans dans Albi. Rodrigue de VILLANDRANO avait posé son camp à LESCURE et de là lançait ses routiers qui pillaient les maisons, incendiaient les moissons et violentaient les femmes. Il finit par s'installer à « l'ostallaria » Saint Antoine que ses routiers vidèrent de toutes ses réserves de lards, jambons et vins.

Bernard de CAZILLAC enfermé dans le château épiscopal provoqua le siège de la ville par les routiers. La population albigeoise ne supporta pas les ravages causés par ces routiers autour d'Albi et demandèrent à Bernard de CAZILLAC de capituler et de sortir avec armes et bagages. Rodrigue de VILLANDRANO tout armé et éperonné prit possession de la cathédrale au nom de Robert DAUPHIN.

Après cela, Rodrigue laisse une garnison à ALBI et s'en ira mettre le siège devant d'autres places tenues par des partisans de CAZILLAC.

Bernard abandonna la ville épiscopale à son frère Bertrand et alla établir sa résidence à CORDES.

Ce fut une lutte scandaleuse qui dura plusieurs années et qui bouleversa une partie du Languedoc. On se battit, on assiégea, on prit des villes, on incendia des maisons, on pilla le trésor de la cathédrale et celui de l'église de FARGUES, enfin on commit tous les excès que la haine peut inspirer à deux armées ennemies.

Après ces exploits, CAZILLAC court se mettre à l'abri dans l'enceinte de CORDES où il devait compter beaucoup de partisans.

En 1436, Bernard de CAZILLAC et Robert DAUPHIN revendiquèrent à main armée la possession de l'évêché d'ALBI sur MONTIRAT. Bernard de CAZILLAC aidé par C. de MONESTIES et ses fils, par le chevalier Flotard seigneur de BAR en limite du Tarn et Aveyron, s'empara des biens en litige. C'est ainsi que MONTIRAT fut assiégé et pris par les adhérents de CAZILLAC qui y placèrent Flotard de BAR en garnison. Mais avant la fin de l'année, Robert DAUPHIN appela le chef des routiers Rodrigue de VILLANDRANO et celui-ci se présenta devant MONTIRAT. Flotard de BAR, sommé de rendre la forteresse, ayant dédaigné les menaces de Rodrigue, eut sa terre mise à feu et à sang et perdit son château de BAR (Moularès) . Afin de mettre un terme à la lutte des deux évêques, le roi étant à MONTPELLIER ordonna à ses sénéchaux au mois de mars 1437, de se saisir des forteresses occupées par les partisans de CAZILLAC et notamment de celles de **CORDES**, **COMBEFA** et **MONTIRAT**. L'armée royale arriva en conséquence devant cette dernière place le

1er mai, et le sénéchal de Rouergue Guillaut d'ESTAING, emporta d'assaut le **3 mai 1437** après 3 mois de siège. FLOTARD perdit son château de BAR qui devint un repaire de plus pour les routiers.

En 1437, la vierge d'argent doré de FARGUES sert à gager un emprunt demandé par les consuls d'Albi et destiné à payer trente quatre pièces de drap qu'on avait acheté pour vêtir les routiers de Rodrigue de Villandrando.

Bernard de CAZILLAC et son frère Bertrand recrutèrent un autre contingent de routiers Gascons sous le commandement du seigneur de LACOSTE avec lesquels ils prirent la forteresse ecclésiastique de COMBEFA et après avoir dévasté les environs, allèrent jusqu'à piller le tronc de Sainte Cécile d'Albi. Bertrand fut désigné par son frère commandant militaire de la défense d'ALBI.

Confiant de son succès, Bernard de CAZILLAC reprit le chemin de CORDES, sa résidence habituelle. Mais la ville de CORDES fut à son tour maltraitée. Les consuls oublièrent les lois de l'hospitalité et laissèrent pénétrer dans leurs murs, au milieu d'une nuit, quarante gens d'armes composés de routiers de Rodrigue de VILLANDRANDO et d'aventuriers Ecossais. CAZILLAC surpris s'évada en chemise, son grand vicaire fut pris et le château ainsi que les maisons furent saccagées pour compenser la non attribution de la rançon promise. Charles VII accordait le 30 avril 1437, des lettres d'abolition aux habitants de CORDES qui avaient pris fait et cause pour CAZILLAC.

Robert DAUPHIN avec l'appui des forces royales, des sénéchaux du Rouergue, de Toulouse et de Carcassonne recouvre la ville épiscopale et ses prérogatives en 1437. Au cours des luttes qui mettent aux prises les gens d'armes des deux partis autour de la Berbie, la cathédrale romane qui se dresse entre le château des évêques et la vieille cathédrale est détruite.

Après le conflit armé, s'opère le recours à la justice afin de faire reconnaître le droit électoral des chapitres. Il fallut l'intervention du Parlement de Paris pour mettre fin à ces hostilités. A partir d'avril 1437 l'avocat Jean LUILLIER prit en main la défense de Bernard et gagna l'opinion publique. Le Parlement mit longtemps à prendre une décision. Deux arrêts, non définitifs, furent rendus comme favorable à Bernard de CAZILLAC les 23 mars et 15 juillet 1439. Le schisme éclatait alors au sein de l'église. En 1440 le Parlement déclara n'avoir entendu en rien par ces deux premières décisions, préjuger en rien sur les droits contestés ; il ordonna d'obéir à Robert DAUPHIN jusqu'au jugement définitif. L'évêché d'ALBI fut mis sous séquestre et deux Présidents du Parlement vinrent en prendre possession au nom du Roi et on confia l'administration spirituelle à l'évêque de LAFAUR.

Robert DAUPHIN resta en possession paisible de sa fonction pendant 18 ans et le pape nomma le **26 janvier 1453** par mesure de pacification, Bernard CAZILLAC **au siège de LODEVE**. Les CAZILLAC étaient ruinés et durent emprunter auprès de Jean de PRADAL, riche bourgeois d'ALBI.

Enfin le Parlement publia les arrêts définitifs en faveur de Bernard de CAZILLAC en 1454 et 1456 et qui l'autorisa enfin d'officier le 1^{er} novembre 1455 à Sainte Cécile.

Le 25 octobre 1454, Bernard, évêque d'ALBI, nomme Raymond de CAZILLAC son neveu comme administrateur du temporel de l'évêché d'ALBI.

Le pape CALIXTE permit à Bernard de disposer de ses biens par une bulle de l'an 1458.

Robert DAUPHIN se retira, fit une instance devant le Parlement et fut condamné par un nouvel arrêté du 1^{er} avril 1461. Il décèdera en octobre 1461 à BRIOUDE près de BRIVE où il s'était retiré.

Bernard CAZILLAC est enfin reconnu par le Pape Pie II en avril et le 12 octobre 1461.

Il ne jouit pas longtemps de son évêché, mourut le 12 novembre 1462 et fut inhumé dans le cœur de la nouvelle cathédrale devant le maître autel. En 1831 il fut procédé au remplacement du parquet de chêne du chœur par un dallage de marbre qui a entraîné la disparition de plusieurs pierres tombales dont celle de Bernard de CAZILLAC...

C'est Bernard de CAZILLAC qui posa le 3 mars 1460 la première pierre de l'agrandissement de l'église Saint Michel de CORDES et y mit un écu. L'église prit un aspect militaire sous un clocher octogonal à souche carrée plus élevée que la nef. Le plan s'inspire de Sainte Cécile avec nef à 4 travées et chapelles aménagées dans les contreforts intérieurs.

Epilogue :

Cette histoire sur une période de 24 ans, illustre les conflits entre le Pape, les clercs et le roi pour le pouvoir dans l'église au XV^{ème} siècle. Elle marque aussi l'antagonisme de la petite aristocratie locale et de la noblesse « d'Etat » à la fin du Moyen Age.

Cette victoire de la noblesse locale ne se renouvellera pas ensuite, car l'évêché d'Albi demeurera constamment réservé aux membres des grandes familles de la cour et les évêques seront proposés au Pape par le Roi. Les albigeois devront désormais se soumettre à leur seigneur-évêque dont le siège est parmi les plus riches du royaume. (la dîme du safran et du pastel va amplifier la richesse de l'évêché à partir de 1465).

Le conflit armé qui opposa les deux prélats pour le siège épiscopal d'Albi conduisit au manque d'entretien de l'évêché et Mgr JOUFFROY, successeur, fit démolir l'ancienne cathédrale romane Sainte-Cécile à l'intérieur de la Berbie.

L'existence de l'ancienne cathédrale et de son cloître s'est prolongée à travers tout le 14^e Siècle. Vers 1400, l'évêque Dominique de Florence prononce la fusion de la personnalité des deux cathédrales. Dans les années 1434-1437, la ruine de cet ensemble pré-gothique est provoquée par les routiers à la solde des deux évêques concurrents et ennemis. Bernard de Casilhac se rend maître du cloître et deux églises alors que Robert Dauphin accapare le palais de la Berbie. Cette situation entrainera l'abandon de la vieille cathédrale, d'autant que la nouvelle est terminée et que la crise des revenus ecclésiastiques nuit au relèvement de l'ancienne cathédrale. Ce qui demeurait après cet événement est apparemment rasé à l'époque de la Ligue et au moment où est établie dans ce secteur une plateforme avec des pièces d'artillerie.

Rodrigue de VILLANDRANDO dans la vallée du Viaur:

Admis vers 1410, en France, dans la compagnie de Amaury de Séverac, il se fit lui-même capitaine des routiers, véritables mercenaires à la solde de sénéchaux, de puissants seigneurs ou puissants évêques. La guerre de Cent Ans, marquée à l'origine par de graves revers des troupes françaises cède peu à peu à une guerre d'usure. Les finances du Royaume ne permettent plus de payer la solde des armées et les troupes se disloquent en formant des bandes sans foi ni loi qui mettent les territoires qu'ils traversent au pillage. Ces bandes sont un véritable ramassis d'apatrides Espagnols, Allemands, Flamands, Gallois, Italiens, Gascons et Français qui vont semer la terreur dans tout le pays durant près d'un siècle. A la mort de son protecteur en 1427, il accrut ses forces et se mit au service de Charles VII. On trouve un de ses campements au château de Lescure près d'Albi.

En 1433, disposant de 10 000 hommes il est à l'apogée de sa puissance. Sa bande est constituée de mercenaires, en guenilles, sans scrupules, sanguinaires, violeurs et noceurs, attirés par la jouissance et l'appât du gain.

En 1433 il s'empare du château de Lagarde Viaur qu'il restitue après le paiement d'une forte rançon.

En 1436 il investit celui de Montirat occupé par le seigneur de BAR et après avoir détruit le château se dirige vers celui de Roumégous qu'il va assiéger. Remontant le Viaur il prend le château de Thuriès puis s'empare de la résidence d'été des évêques de Rodez à Salles-Curan. Rodrigue de Villandrando, sans foi ni loi, terminera sa sinistre épopée le long du Viaur au village de La Clau aux sources de la rivière.

Ref : Viaur secret de Michel LOMBARD – Le mystère de la pierre gravée.

– Topographie funéraire de la cathédrale Sainte Cécile – Céline Vanacker et Matthieu Desachy – Foi Art et Culture en pays tarnais – Presse du Centre universitaire Champollion - 2009

Que s'est-il passé en Europe à cette époque :

Les Anglais occupent le QUERCY jusqu'en 1444 ce qui explique la présence des CAZILLAC comme des CESSAC en ALBIGEOIS ainsi que la présence des bandes de routiers jusqu'en 1439.

Fin de la guerre de cent ans en juillet 1453.

BRUGES en FLANDRE est en 1434 un port et un centre économique, politique, artistique, intellectuel reconnu dans toute l'Europe. Le développement de la bourgeoisie et de l'esprit marchand annonce l'ère de l'humanisme qui affranchira en partie l'homme de sa crainte de Dieu. Dans les sciences, la Raison et l'arithmétique s'opposent à présent au dogme religieux et aux croyances comme en témoigne la création des premières horloges mécaniques.

Suite au concile de Bâle en 1434 et à une assemblée des trois ordres tenue à Bourges en 1438, une ordonnance de Charles VII rétablit l'élection des évêques et abolit les réserves du pape. Le roi

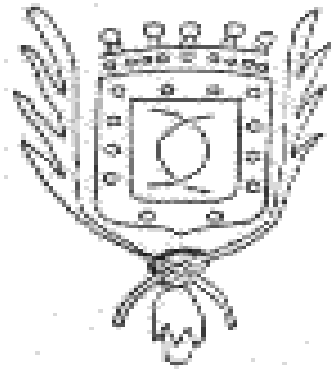
reconnaît la supériorité des conciles généraux au-dessus du pape. (Cette disposition sera reprise en 1790 par les révolutionnaires qui établiront une constitution civile du clergé. Entre temps un concordat entre le pape Léon X et François I en 1516 redonnera au roi la nomination des évêques du royaume, et au pape le droit de prévention.).

En 1439 Charles VII instaura une armée royale pour la sécurité de la France en mettant fin aux compagnies de routiers à la solde des comtes, des évêques, des sénéchaux ou intendants.

En 1450 Gutemberg découvre l'imprimerie et la Bible sera imprimée.

En 1462, le successeur de CAZILLAC, le cardinal Jean JOUFFROY rapportera de ROME les reliques de Sainte CECILE. Il fera installer une première imprimerie à Albi.

Cette époque voit le début du développement de la culture du pastel qui va connaître le succès que l'on connaît au début du XVIème siècle.



Château de NOAILLES

Généalogie de la maison de CAZILLAC-CESSAC

Au X^{ème} siècle, **BERNARD** apparaît dans le Haut Quercy en tant que vicomte et comme auxiliaire du pouvoir comtal détenu par le comte de POITIERS. BERNARD se lie à la famille de QUERCY-TURENNE et sa descendance à celle de COMBORN.

Pierre BERNARD I 1142 – 1159 selon les actes du cartulaire d’Obasine. Sa mère est la Dame de BORME.

Gui BERNARD 1174 - 1187

Grégoire (de CAZILLAC) 1192 – 1210 Nommé dans un acte de donation fait en 1210 par Raynal de SARRAZAC en faveur de l’Hôpital de MARTEL.

Olivier Ier, Baron de CAZILLAC en 1252 qui participa à la 5^{ème} croisade en 1252.

Pierre Bernard II, aîné, chevalier, épouse en 1258 Hélis de TURENNE fille de Raymond IV, vicomte de TURENNE et d’Alemante de MALEMORT. Ils eurent 3 enfants.

Il participa à la 7^{ème} croisade. Il mourut le 20 août 1275 et est enterré à Brive dans le couvent des frères prêcheurs dont il était bienfaiteur avec les Malemort.

Etienne, 1^{er} fils, damoiseau 1283 ; meurt en 1295 célibataire et sans enfants.

Pierre 3^{ème} fils qui fut nommé évêque de CAHORS en 1312 sous Clément V ; mais il n’accepta pas, par humilité.

Olivier II, 2^{ème} fils, Seigneur de CAZILLAC. Obtient des donations du vicomte de Turenne. Il mourut en 1304. Il eut quatre enfants. Raymond I légataire de Servières en 1304 dans le testament de Raymond VII de Turenne. En 1313 il participe à la dot de Galienne d’Asnac. Il meurt célibataire la même année laissant héritier son frère Bernard.

Guy, 2^{ème} fils, meurt célibataire en 1339 laissant ses biens à Bernard.

Bernard de CAZILLAC, 3^{ème} fils, chevalier, seigneur de CAZILLAC épouse en premières noces le 22 02 1319, Raymonde de TOURNEMIRE fille de Guy, bourgeois de Martel. Ils n’ont pas d’enfants.

Il épouse en deuxième noces le 15 12 1325, Hélène de MONTAL (veuve de Hugues de CARBONNIERES), fille de Bertrand de MONTAL et Garcie de COMBORN. Ils eurent 5 enfants.

Bernard assiste en 1327 à l’hommage rendu par Rigal de Cavagnac à l’abbé de Beaulieu.

Il rend hommage au Vicomte de TURENNE le 1er novembre 1334.

Olivier III, seigneur de CAZILLAC, fils aîné. Marié le 13 février 1353 à Florence d’AIGREFEUILLE, fille d’Adémar, Seigneur de Rudelle, petite nièce du Pape Clément VI, sœur du cardinal Guillaume II d’Aigrefeuille le jeune. La mère de Florence était Aigline de MONTAL, nièce d’Hélène de MONTAL. Ils eurent 3 enfants, **Bernard II, Bertrande et Flore.**

La famille d’Aigrefeuille était originaire de Lafon, commune de Champagnac la Prune, canton de la Roche-Canillac, arrondissement de Tulle en Corrèze.

En 1350, Olivier rend hommage au nouveau vicomte de Turenne, Guillaume Roger de Beaufort, neveu du Pape Clément VI comme l’avaient fait ses prédécesseurs.

Il meurt en 1366, laissant 3 enfants.

Florence se remarie avec Hugues de Montferrand qui meurt en 1370.

Florence épousera le 14 septembre 1372 Arnaud IV de BERAIL (3^{ème} noces), Baron de CESSAC, THEMINES en Quercy et seigneur de MILHARS et co-seigneur de FENEYROLS.

L’alliance des CAZILLAC aux BERAIL en pleine période d’occupation Anglaise et de guerre de cent ans font que la famille de CAZILLAC n’habitera plus sur ses terres. Le château sera démoli en 1413 et ne sera jamais reconstruit. La baronnie de CAZILLAC sera aux mains de fermiers d’origine bourgeoise résidant à Martel.

On trouve à cette période Flore de CAZILLAC qui épouse Pons de GOURDON de CASTELNAU MONTRATIER. Ils eurent 1 fils et 3 filles dont Souveraine de GOURDON qui épousera Bernard de

MORLHON. Cette alliance est intéressante pour retrouver les liens avec les familles de CASTELNAU et BERAIL dans l'histoire de MILHARS.



Bernard II, Seigneur de CAZILLAC, fils aîné, épousa le 1er août 1375 Benoite de MONTFAVES dont le père Guillaume de MONTFAVES était Seigneur de NOAILLES et d'ALAYRAC. Guillaume était le frère du cardinal Bertrand de MONTFAVES). Le château de LESTAR et les terres dans la vallée du CEROU près de CORDES leur appartiennent.

(A noter que les deux hommes de confiance du pape Jean XXII (1316 – 1334), furent les cardinaux Bertrand du POUGET son neveu, qui fut légat en Italie et Bertrand de MONTFAVES cardinal diacre de Sainte Marie in Aquino en 1320 et décédé en 1342, Seigneur de GANDOULES. Ils étaient tous deux originaires de CASTELNAU-MONTRATIER.)

Il est prisonnier des Anglais qui occupaient Balaguier (canton d'Asprières) en Aveyron en 1377. Le 20 juillet 1377, la femme de Bernard vendait un pré à Alayrac pour solder la rançon de son mari.

En 1377 Bernard possède des biens sur le territoire de CASTELNAU de BONNEFOUS.

Le 8 septembre et 15 novembre 1406 ils vendirent des biens sur Alayrac à Jean BARRANI, marchand à CORDES.

- Bernard II décèdera en 1417.

Ils eurent 3 garçons dont Bernard III qui fut évêque d'Albi. (1434 – 1462), Guillaume et **Bertrand** et 5 filles dont :

- Sibylle qui épousa Raymond de Merle,

- Cécile qui épousa Jean d'Hébrailh, seigneur de RIVIERES, prisonnier des Anglais en 1382 et détenu au château de Thuries. Leur fils Lucas d'Hébrailh prit le parti de Bernard de Cazillac.

- Flore 1410-1462, qui fût abbesse du monastère Cistercien de Nonenque (commune de Marnhagues et Latour dans l'Aveyron).

BERNARD III avait pour trésorier de ses affaires patrimoniales, Vincent de BROGLIA d'origine Italienne.

Bertrande de CAZILLAC, sœur de Bernard II, fut mariée à Avignon dans le palais du cardinal d'AIGREFEUILLE, leur oncle, le 14 septembre 1372 avec **Géraud de BERAIL**, vicomte de CESSAC et Seigneur de MILHARS. Ils eurent Jean, vicomte de CESSAC et Seigneur de MILHARS qui épousa en 1410 Bertrande de LESCURE. Sans postérité il teste en 1443 en faveur de **Raymond** de CAZILLAC, de la branche de Bernard II, tous ses biens à charge de porter le nom et armes de CESSAC.

(Ainsi Arnaud BERAIL et son fils Géraud recevaient la consécration du mariage à AVIGNON chez le Cardinal d'AIGREFEUILLE en épousant pour l'un, veuve Florence de CAZILLAC et pour l'autre, sa fille Bertrande. On peut imaginer quel fut le voyage et les fêtes dans la résidence du Cardinal).

Bertrand I, fils aîné, chevalier en 1446, baron de CAZILLAC, seigneur de NOAILLES et d'ALAYRAC qui épousa en 1415 Denise de NEBOUDE. Ils eurent 9 enfants dont **Jean Ier** et **Raymond**. Autres enfants : Bertrand et Pierre de CAZILLAC furent chanoines d'Albi et exécuteurs testamentaires en 1462 de Bernard,

leur oncle évêque d'Albi ; Jeanne qui épousera Raimond d'ORGUEIL et Marguerite qui épousa en 1477 Pons de PEIROL de Saint Antonin. Béatrix épousera Bertrand, vicomte de MONCLAR et testera le 28/04/1459.

Le 24/04/1410 est passé un acte de constitution d'une rente de 3 sétiers de blé à verser à Pâques à Bertrand de CAZILLAC.

Il semble que Bertrand eut aussi comme épouse Angloise de CASTELBAJAC puisqu'il existe un acte de procès ouvert entre Jean de CAZILLAC et Arnaud de CASTEBAJAC pour la restitution de la dot d'Angloise. Le 02/01/1444 dénombrement de Bertrand de CAZILLAC pour ses terres de CAZILLAC et de NOAILLES.

Raymond épouse le 1^{er} décembre 1447 Hélène de LESCURE, fille de Pierre, Seigneur de LESCURE en Rouergue. Sans postérité, il testera le 15 janvier 1483 et lèguera tous ses biens à son neveu **Gilles** de CAZILLAC.

Terres et château de la baronnie de CESSAC :

Dans le LOT : LA ROCHE à LABASTIDE MURAT, CELS près de PARNAC, CRAYSSAC, CESSAC , DOUELLE, FLAYNAC et PRADINES, LIVERNON près de FIGEAC, LABERAUDIE près de CAHORS, LARNAGOL, CALVIGNAC, SAINT CHELS, SEUZAC (ces 4 territoires seront vendus le 16/12/1638)

Dans le TARN : MILHARS, TONNAC

Dans le TARN et GARONNE : FENEYROLS, QUERGOAL (en co-seigneurie)

Jean Ier, chevalier, seigneur et baron de CAZILLAC, seigneur d'ALAYRAC et de NOAILLES épouse le 12 novembre 1456 Catherine des PREZ de MONTPEZAT. Ils eurent 9 enfants dont **Gilles** qui hérite de son oncle Raymond , **Bernard** qui sera son héritier et Guillaume. Une fille, Germaine de NOAILLES, épousera en 1480 Antoine de LA VALETTE-PARISOT ; de cette alliance vinrent Arnaud qui épousera Antoinette d'ANGLES et auront 3 filles, Jacques, religieux, chevalier de Malte et commandeur de Notre-Dame d'Espédaillac en Quercy et Raymond, aussi chevalier de Malte.

Une autre fille, Peyronne épousera le 21 mai 1489 au prieuré d'ALZONE, Guillot de CASTANET, Seigneur de CASTANET et CAMBAIRAC en Rouergue. Ils assureront la lignée des de CASTANET d'ARMAGNAC mais aussi celle des de TONNAC puisque leur fille Marguerite de CASTANET épousera Antoine de TONNAC le 12 février 1523 ; leur fils PONS de TONNAC sera l'auteur de la descendance des TONNAC, LA CAILHAVIE, PEYRALADE, QUERS, VILLENEUVE-MAYRAGUES, LA BARTHE.

Une autre fille, Benoîte, épouse Arnaud de MONESTIES, seigneur de TREVIEN en Albigeois et dont les possessions au-delà du VIAUR n'étaient pas éloignées de celles de Lardit de BAR. Ils eurent une fille Gauzide de Monestiés (20ans) qui épousa Lardit de BAR (70 ans), ancien Sénéchal du Rouergue. Le mariage resta stérile. Gauzide se remaria vers 1495 avec Astorg de ROQUEFEUIL, seigneur de La BARTHE près de Beauregard dans le Lot et eurent une fille Anne de ROQUEFEUIL qui épousa Antoine de PECHDO, seigneur de La Barthe. Gauzide eut un frère, Ardit de Monestiés qui devint protonotaire et recteur de Trévien.

Une autre fille Catherine épousera en 1460 Jean V de MORLHON.

Jean Ier fera quelques apparitions à CAZILLAC pur régler les rentes de ses terres.

Le 08/06/1458 Jean de CAZILLAC est dit seigneur de MONTCLAR.

Bernard, baron de CAZILLAC, fut en 1491 l'un des tuteurs des enfants de Jean de Belcastel. Il est qualifié « chevalier » seigneur de NOAILLES, ALAYRAC et CAZILLAC en 1499. Il fait collation en 1505 d'une chapellenie dans l'église Saint Pierre de GAILLAC en faveur de Guillaume. Toujours vivant en 1515, sans postérité, il lègue à son frère Guillaume les terres de NOAILLES et ALAYRAC.

Gilles de CAZILLAC-CESSAC, vicomte de CESSAC, héritier testamentaire de Raymond de CAZILLAC-CESSAC et en exécution de la condition imposée par Jean BERAIL se trouve à la tête d'un important patrimoine situé en Albigeois et en Quercy.

Il épouse le 19 janvier 1498, Marguerite de LUZECH, fille de Jean de LUZECH en Quercy et d'Isabelle de ROQUEFEUIL dont il eut un fils **Antoine** et 4 autres enfants dont une fille Antoinette qui épousera le 09 juin 1517 François Roger I de COMMINGES (1510-1550), vicomte de BRUNIQUEL et auront 3 enfants; Jean-Roger qui continuera la lignée des vicomtes de Bruniquel, Bernard-Roger et Jeanne qui épousera le 09/09/1546 Antoine ANTICAMARETA seigneur de VILLENEUVE sur VERE (que l'on trouve comme Ecuyer de Villeneuve les Lavaur 1515-1516 ?).

Le 10 avril 1510, une autre fille, Marie de CAZILLAC est l'épouse de de MORLHON seigneur d'Asprières ; leur fille Catherine de MORLHON est l'épouse de Jean de LA ROQUE BOUILLAC qui sert sous les ordres de GENOUILLAC

Gilles meurt le 24 juillet 1509

Son frère Guillaume ou Pierre de CAZILLAC, chanoine d'ALBI, recteur de l'église de SALLES de 1498 à 1505, héritier de Bernard fit don de ses biens à **Antoine**, neveu, qui récupère ainsi NOAILLES et ALAYRAC.

Antoine de CAZILLAC-CESSAC, baron de CAZILLAC, CESSAC, vicomte de CALVIGNAC, LARNAGOL, Seigneur de NOAILLES, de MILHARS... épousa 19 novembre 1526 Anne de CRUSSOL d'UZES, née en 1509, fille de Jacques SERE de CRUSSOL, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de ses gardes du corps, sénéchal de BEAUCAIRE et de NIMES et de Simone d'UZES, vicomtesse d'UZES. Anne était aussi la sœur de Charles de CRUSSOL d'UZES qui épousa Jeanne GALIOT de GENOUILLAC (fille de Jacques GALIOT de GENOUILLAC maître et capitaine général de l'artillerie de France qui fut inhumé à ASSIER (Lot) après avoir fait édifier une église et un château tout imprégnés de l'architecture Renaissance). Antoine de CAZILLAC-CESSAC fut Lieutenant général de l'artillerie du Roi sous les ordres de Jacques Galiot de GENOUILLAC et prit part à de nombreux combats en Italie sous François Ier.

Antoine et Anne eurent 7 enfants dont 1 garçon, **François**, un autre garçon sera évêque et 2 filles (dont Françoise qui épousera en 1556 Bernard de BOUZET, seigneur de COSTERAT en LOMAGNE et Anne qui épousa au château de Milhars en 1565 Antoine de CASSAGNES de BEAUFORT, seigneur du CAYLA et de FLARS , commune de CASSAGNES-COMTAUX canton de RIGNAC en Rouergue ; leur fille Charlotte de CASSAGNES épousera Pierre de RODOREL-CONDUCHE en 1593 et auront un fils Antoine de RODOREL. La famille de RODOREL fournira 4 abbesses aux bénédictines de Longueville dans le château de l'Orme à Gaillac de 1618 à 1743).

Le 10/03/1538, constitution et rente payable à Antoine de CAZILLAC, Grand Maître de l'Artillerie en tant qu'administrateur des biens de François son fils aîné.

Antoine meurt à LYON le 30 septembre 1541 à la suite de fièvre. Son corps fut transporté à Milhars où il fut inhumé dans la chapelle de l'église de Milhars. (Jacques GALIOT de GENOUILLAC meurt en 1546 laissant les biens d'ASSIER aux descendants des CRUSSOL d'UZES jusqu'au XVIII siècle)

Antoine déclara tenir en QUERCY : la baronnie de CAZILLAC comprenant LASVAUX, PAUNAC, BAISSAC, SAINT JULIA, PALMEISSE et la moitié de SARRAZAC, la moitié de CREYSSE - puis CESSAC, DOUELLE, FLAYNAC, CRAYSSAC, CELS, la moitié de PRADINES et LABERAUDIE.

Il avait aussi des biens à ALBI.

François Ier de CAZILLAC-CESSAC, baron de CAZILLAC, CESSAC, Vicomte de CALVIGNAC, LARNAGOL, Seigneur de MILHARS, d'ALAYRAC.... Attaché à la Maison de GUISE, il est gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lieutenant de 5 hommes d'armes ; en l'an 1562 il est chambellan du Duc d'ANJOU qui sera Roi sous le nom d'Henri III ; on le retrouve agent secret auprès de Marie de Médicis. Il commande à VERDUN en 1576 ; chevalier des ordres du Roi (cordon bleu ; Saint Esprit et Saint Michel) en 1583.

Il épousa le 12 Mars 1562 Claude de DINTEVILLE dame de VAULAI, fille de Guillaume, chevalier, seigneur d'ECHENAY, chevalier de l'ordre du Roi et capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances et fille de Louise de ROCHCHOUARD. Cette dame prêta en 1587 aux consuls de Cordes 300 écus pour combattre la peste.

Il teste le 11 juin 1593. Ils eurent 4 garçons (dont Louis qui épousa Marie de SOMMIEVRES baronne de l'Isle sur Marne, François qui est en 1618 chanoine à Sainte Cécile) et une fille Claude qui épousera Charles de CHOISEUL-PRASLIN qui sera nommé Maréchal de France par Louis XIII en 1619.

- François I meurt en 1593.

Charles de CAZILLAC-CESSAC, fils aîné, baron de CAZILLAC, CESSAC, vicomte de CALVIGNAC, LARNAGOL, Seigneur de MILHARS, d'ALAYRAC... est gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de Chables en 1592, capitaine de 50 hommes d'armes, chevalier du Saint Esprit en 1614. Il épouse le 27 janvier 1598 Suzanne de PEYRUSSE des CARS, fille du comte des CARS gouverneur royal de Bordeaux et d'Isabeau de BEAUVILLE. (en 1593 Rose de MONTAL épousait François de PEYRUSSE

d'ESCARS, marquis de Merville dont les biens de MONTAL dans le LOT furent transmis jusqu'en 1760. En 1325 Bernard de CAZILLAC avait épousé Hélène de MONTAL).

Ils eurent 2 garçons François et César prêtre et 1 fille Claude qui épousera François de LAROCHE de FONTENILLES.

Suzanne mourut le 15 mars 1604 et inhumée dans la chapelle des seigneurs de l'église de Milhars. Charles fit graver sur trois plaques de marbre noir une belle et longue épitaphe rédigée mi-français et mi-latin qui se trouve au musée de l'Isle sur Tarn où elle fut donnée en 1897 sans connaître dans quelle circonstance.

Il lègue à César de CAZILLAC, prêtre, les rentes à vie qui lui appartenaient dans la seigneurie de TONNAC. César fut Recteur et Prieur d'ARNAC de 1652 à 1660.

On relèvera que la famille PEYRUSSE est originaire de la région d'Uzerche à PEYRISSAC au 11^{ème} siècle et était une branche cadette des COMBORN qui a déjà été évoqué. Cette famille vicomtale possédait le château de Ségur qu'elle vendra en 1640.

En Juin 1622 Louis XIII s'empare de St ANTONIN où le régiment de M. de CESSAC occupe la côte de PENNE sous le contrôle du Maréchal de Thémines

De 1600 à 1631 il fait reconstruire le château de MILHARS

- Charles meurt le 6 mars 1633

François II de CAZILLAC-CESSAC, fils aîné, baron de CAZILLAC, CESSAC, **Marquis de MILHARS**, gentilhomme de la chambre du Roi épousa le 26 août 1625, Marie de CHOISEUL, dame de CLERMONT et de MONTSEGUY, fille d'Antoine de CHOISEUL, baron de CLERMONT, comte de MONTSEGUY en Charolais et fille de Marie de VIENNE, dame de LE FERRE CHAMPENOISE. Marie décède le 17 août 1665. De la première union naquit Jeanne-Charlotte qui sera religieuse et, **Charlotte-Marie**.

Il épousa en deuxième noce le 14 septembre 1669, Anne Louise de BROGLIE, fille de Charles de BROGLIE, maréchal de camp des armées du Roi et d'Olympe de SANDI.

N'ayant pas d'héritier mâle, le 1^{er} septembre 1665 il fait donation de la baronnie de CAZILLAC à son petit cousin Roger de GUENEGAUD, Marquis de PLANCY avec condition de porter le nom et les armes des CAZILLAC.

Roger décèdera prématurément sans descendance et la baronnie revint à son frère Henri de GUENEGAUD selon acte passé à MAESTRICH le 7 juillet 1673 en présence du Roi. Henri revendit ensuite le Marquisat à Marie-Renée le GENEVOIS.

Les terres de Milhars sont érigées en Marquisat en 1653

Le 15 Février 1678 un dénombrement est fait par François de CAZILLAC-CESSAC avant la liquidation et vente de toutes ses possessions à NOAILLES et MILHARS.

François II, joueur de cartes et tricheur fut chassé de la cour par le roi en 1671, se retira sur ses terres et mourut empoisonné le 28 juillet 1679 en partie ruiné et fut inhumé 5 jours plus tard dans la chapelle de l'église de Milhars.

Charlotte-Marie de CAZILLAC-CESSAC, vicomtesse de CESSAC, Marquise de MILHARS épousa le 12 juin 1651 Charles le GENEVOIS, Marquis de BLAIGNY. Ils eurent deux filles dont **Marie-Renée**. C'est Marie-Renée qui rachète et prend en charge le lourd héritage qu'avait répudié sa mère pour raisons de lourdes dettes supportées par son mari le Marquis de BLAIGNY.

La sœur de François II, Claudine, s'était marié et avait eu un fils du nom de François de LAROCHE, comte de FONTENILLES. Celui-ci obtint temporairement la succession de façon douteuse de la part de Charlotte. Mais Marie-Renée, en cour auprès du Roi, obtint l'expulsion du Comte de FONTENILLE qui s'était mis à dos pour sa cruauté toute la population de MILHARS.

- Charlotte-Marie décèdera malade et mal traitée au château de Milhars le 22 octobre 1683.

Marie-Renée LE GENEVOIS, Marquise de MILHARS, épousa le 30 août 1684 François VOISIN, Marquis de CAISSOVILLE et BOUQUEVAL, maître de camp du régiment, colonel général de cavalerie. Sans descendance elle vendit la baronnie de CAZILLAC le 03 mars 1689 à Godefroi Maurice de la TOUR, Duc d'ALBRET et de CHATEAU THIERRY, Comte d'EVREUX et Duc de BOUILLON, vicomte de TURENNE

pour la somme de 66 000 livres. (A titre de comparaison, le roi Louis XV achètera la vicomté de Turenne le 8 mai 1738 pour 4 million de Livres.)

Elle lègue le Marquisat de MILHARS à sa nièce Marie Jeanne VOISINS qui avait épousée Chrétien François de LAMOIGNON de BASVILLE.

Voir l'extrait du testament de Marie-Renée en 1721 dans le N° 82 de la Revue du Tarn où elle honore certaines personnes de Milhars...dont Catherine des CHAMPS DUVERGES, sa dame de compagnie durant sa vie qui obtint les terres et le château de NOAILLES.

Cependant nous retrouverons les terres et le château comme possession de la famille de LAMOIGNON en 1720 et qui seront transmises dans la vente de la seigneurie en 1766 à la famille de REY de SAINT GERY et qui revendra tous les biens à NOAILLES en 1826. (voir histoire de MILHARS).

En 1863 le château de LESTAR à CORDES était la propriété de Mr le Marquis de VOISINS (ancien officier de cavalerie et membre de la société française d'archéologie). Ce château avait été la possession de l'Amiral de SAINT FELIX qui viendra y finir ses vieux jours (et y décédera le 10 août 1819), désertant son château de CAJARC en très mauvais état.

Ainsi s'arrête la lignée des CAZILLAC détentrice de la baronnie de CAZILLAC en Haut Quercy.

Les deux châteaux de CESSAC et CAZILLAC victimes de la guerre de cent ans ne sont que ruine et témoignent encore aujourd'hui du passé de leurs occupants qui furent de puissantes familles du QUERCY.

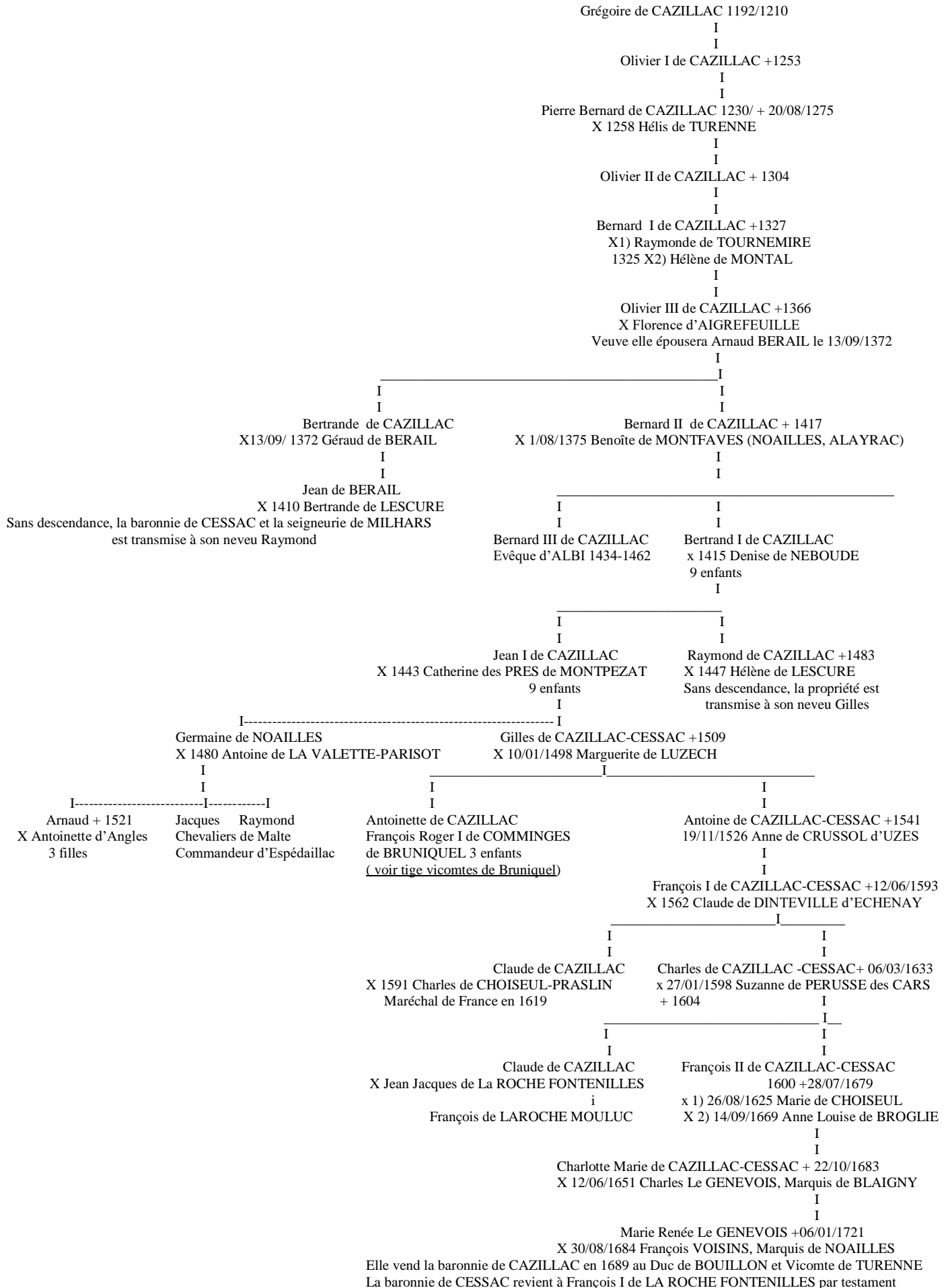
Le 10 Août 1762, Bernard MAZARS d'ALAYRAC, ancien intendant du Languedoc en 1731, Seigneur d'ALAYRAC est décédé dans sa maison sise dans la ville de Cordes. Il est probable qu'il avait fait l'acquisition des terres d'ALAYRAC auprès des LAMOIGNON ?

Sources :

- Bulletin de la société scientifique, historique et archéologique de la CORREZE
- Tome 27 octobre décembre 1905. Ernest RUPIN
- Tome 46 septembre décembre 1924. Charles CASTANET.
- Revue du département du Tarn – 1^{ère} série. 1^{er} V. 1876 et 2^{ème} V. 1878- Emile JOLIBOIS
- Revue du Tarn N° 82 – Les familles du Marquis de MILHARS
- Revue du Tarn N° 181 - Monographie de MILHARS
- Bulletin de la SSABL du Tarn N°6 – 1944 - pages 125 à 127 sur Charles de CAZILLAC
- Les Tarnais – Dictionnaire biographique
- Le diocèse d'Albi d'Hippolyte CROZES
- Histoire de la ville de CORDES de Charles PORTAL
- Rodrigue de VILLANDRANO de Jules QUICHERAT
- De Carmaux médiéval à Monestiés Combefa de Louis CALMELS
- Extraits de registres de notaires par Charles PORTAL.
- Différents sites sur internet.
- CRAYSSAC et alentours de Léon MARTIN – 1991
- Marguerite GUELY pour des précisions sur l'histoire de CAZILLAC
- Abbé Arthur DARNIS curé de CAZILLAC en 1969.
- François AUBEL – Les comtes de QUERCY – Annales du Midi N° 219-220 en 1997
- Cahiers de doléances du Tiers Etat de la sénéchaussée de MARTEL pour les Etats Généraux de 1789
- La tour de Cazillac, page 56 – Quercy Recherche N°125
- Adrien BEZIAT Monographie sur NOAILLES en 1968
- Le château de ROUMEGOUS et la seigneurie de CADOULE ; J.L DEGA ; Sté des Amis de Villefranche 2009 – p189 sur Benoîte de CAZILLAC.
- Les vicomtes de Limoges aînés des comtes de Toulouse La Maison de Rouergue en Limousin par Maurice de BONY de LAVERGNE.
- Le phénomène vicomtal en Limousin 9^e-15^e siècles Didier DELHOMME et Christian REMY dans Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval d'Hélène DEBAX - PUM- 2015

Jean-Paul MARION
Mise à jour : Février 2016

Synoptique des familles qui eurent en charge les terres de CAZILLAC et CESSAC en QUERCY et MILHARS et NOAILLES en ALBIGEOIS avant la Révolution.



Sans descendance, la propriété en Albigeois est transmise à sa nièce (MILHARS, ½ FENEYROLS, NOAILLES, ALAYRAC, ARNAC)
Le château de NOAILLES est donné à une dame de compagnie Catherine des CHAMPS DUVERGES

I
I

Marie Jeanne VOISINS +1727
X 1674 Chrétien François de LAMOIGNON,
Marquis de BASVILLE +1709

I
I

Chrétien II de LAMOIGNON de BASVILLE 14 mars 1676 +28 oct. 1729
X 5/09/1706 Marie Louise GON de BERGONNE

I
I

Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de BASVILLE 01/10/1712 +23/05/1759
X 27/09/1732 Louise Madeleine BERARD de COURBET

I
I

Chrétien-François II de LAMOIGNON de BASVILLE 18/12/1735 + 16/05/1789
X 1758 Marie Elizabeth BERRYER

Vente des terres de MILHARS et NOAILLES en 1765 à Marie-Anne de FOUCAUD-VILLARS + 1771
veuve de Jean-Jacques REY de SAINT GERY (RABASTENS)
Vente des terres de FENEYROLS et QUERGOALLE à Antoine de ROUS co-seigneur de FENEYROLS

I
I

Clément-Jean Augustin REY de SAINT GERY 1730 + 06/07/1794
X Marie O'KELLY FARREL (2 filles et un fils Jean-Jacques)

I
I

Période révolutionnaire voir histoire de MILHARS
(milhars.com)

I

1811 Jean Jacques de REY vend le château de Milhars
1826 il vend la baronnie de NOAILLES à Mr CORDENIE avocat à ALBI.

MEMO sur les Papes Avignonnais

CLEMENT V (1305-1314) – Bertrand de GOT né à VILLANDROT et enterré à UZES en Gascogne.
JEAN XXII (1316 – 1334) – Jacques DUESE, originaire de CASTELNAU MONTRATIER en QUERCY. Il est inhumé dans la chapelle de Tous les Saints de Notre Dame des Doms à AVIGNON.
BENOIT XII (1334 – 1342) – Jacques FOURNIER né à SAVERDUN en Ariège et enterré à AVIGNON
CLEMENT VI (1342 – 1352) – Pierre ROGER de BEAUFORT né à BEAUFORT en Corrèze en Bas Limousin. Il est inhumé dans l'abbaye de La Chaise Dieu.
INNOCENT VI (1352 – 1362) – Etienne AUBERT né à MONTS BEYSSAC (Corrèze) dans le Bas Limousin. Il fut inhumé dans la chartreuse de Villeneuve les Avignon dont il était le fondateur.
URBAIN V (1362 – 1370) – Guillaume de GRIMOARD né à GRISAC en LOZERE. Décèdera à AVIGNON après un séjour à ROME de 1367 à 1370.
GREGOIRE XI (1371 – 1378) – Pierre ROGER de BEAUFORT, neveu de CLEMENT VI, né à MAUMONT en Bas Limousin. Il ramena la papauté à Rome en 1377 et s'installa au Vatican. Il fut le dernier pape français.
Le Grand SCHISME (1378 – 1417)
CLEMENT VII (1378 - 1394) – Robert de GENEVE fut antipape à AVIGNON contre URBAIN VI à ROME
BENOIT XIII (1394 – 1423) – Pedro de LUNA qui se retira à PENISCOLA et fut antipape contre BONIFACE IX, GREGOIRE XII et MARTIN V à ROME.
BENOIT XIV fut le pape du VIAUR, mais c'est une autre histoire....

Chacun de ces papes s'entoura de cardinaux issus de leur région d'origine en particulier les papes limousins qui firent accéder au cardinalat 3 membres de la famille ROGER dont 2 deviendront papes, les AIGREFEUILLE avec 3 cardinaux, les AUBERT avec 3 cardinaux dont 1 sera pape, les CHANAC avec 2 cardinaux, les CROS avec 3 cardinaux, les LA JUGIE avec 2 cardinaux, soit 6 familles.